

Séance du 31 mai 2024

Présents	M. Mike Poiré / Bourgmestre M. Stefano D'Agostino / Échevin, Lex Schwind / Échevin M. Aender Schroeder, secrétaire communal
Excusé(e)	//

Objet: Règlement temporaire de circulation - « Parking – AL Post »
Travaux d'infrastructure « Rue de Michelbouch » // 06.06.2024

Le Collège des Bourgmestre et Échevins,

Considérant qu'à partir du jeudi, 06 juin 2024 des travaux d'infrastructure seront exécutés dans la Rue de Michelbouch ;

Considérant que pour des raisons de sécurité il y a lieu de réglementer la circulation ;

Vu la loi du 06 juillet 2004 modifiant la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques ;

Vu le règlement grand-ducal du 06 juillet 2004 portant réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

décide unanimement

de réglementer la circulation dans la **Rue de Michelbouch, à partir du jeudi, 06 mai 2024 et pendant la durée des travaux (plusieurs semaines)**, comme suit:

Article 1. – Stationnement interdit

Le stationnement sur quelques emplacements du parking près du bâtiment communal « Al Post » (Rue de Michelbouch) est interdit pendant toute la durée des travaux.

Article 2. – Infractions

Les infractions aux prescriptions du présent règlement sont punies conformément à l'article 7 modifié de la loi modifiée du 14 février 1955 concernant la réglementation de la circulation sur toutes les voies publiques, tel que cet article a été amendé par la loi du 13 juin 1994 relative au régime des peines.

Article 3. Confirmation

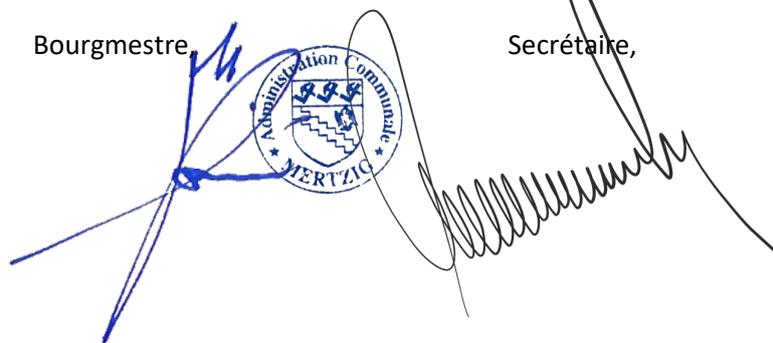
La présente sera soumise aux fins de confirmation au Conseil communal dans sa prochaine séance.

Le Collège échevinal,

Pour extrait conforme,
Mertzig, le 31 mai 2024

Bourgmestre,

Secrétaire,

The image shows two handwritten signatures in blue ink. The signature on the left is more complex and scribbled, while the one on the right is a long, wavy line. Both signatures are placed over a circular official stamp. The stamp contains the text 'Administration Communale' at the top and 'MERTZIG' at the bottom, with a central emblem featuring a shield and a cross.